Compte-rendu sommaire de la séance du conseil municipal du 29 octobre 2015

Affiché en exécution de l'article L121-17 du code des Communes

Conseillers en exercice: 15 - Conseillers présents: 12 - Conseillers votants: 14

L'an deux mil quinze le 29 octobre, le Conseil Municipal de la commune de LIMOGNE EN QUERCY (Lot) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Josiane HOEB-PÉLISSIÉ, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal: 22 octobre 2015.

<u>Présents</u>: Mme HOEB-PÉLISSIÉ <u>Josiane</u>, Mme LACAM Martine, M.GAJDOWSKI Alain, M.HAMON Jean-Pierre, M.FESSOU Jean-Pierre, Mme CABROL Séverine, Mme FROMENT Aurélie, M.OLIÉ Erick, <u>Mme GUIRAL BRAS Arlette</u>, M.ANDRIEU Francis, M.REY Loïc, M.FRAYSSE Florent, <u>Mme LE BRIS Monique</u>, Mme MASSABIE Solange, <u>M.WILLANUEVA Maurice</u>.

<u>Absents excusés</u>: Mme LE BRIS Monique (procuration à Mme MASSABIE Solange) Mme GUIRAL-BRAS Arlette, M.WILLANUEVA Maurice (procuration à M.ANDRIEU Francis).

Absents non excusés: néant

Secrétaire de séance : M. ANDRIEU Francis

Révision tarifs salle culturelle La Halle

La caution est fixée à 100 € pour les activités sedéroulant sur l'année scolaire ou civile.

Possibilité de n'utiliser que le hall d'entrée au tarif de 75 €

Institution tarif pour les conférences suivies de repas : 100 €

Vente de terrain

Dans le cadre de la vente d'une maison impasse du Bosquet, la commune, propriétaire du terrain en a fixé le prix de vente à 12 € le m².

Décisions modificatives

Travaux en régie : rajout de 400 € afin d'intégrerla totalité des fournitures et des heures de personnel pour l'édification de la clôture du nouveau parking.

Rajout de 12 116 € en prévision du solde de notre participation au fonctionnement du SIVOM dans l'attente des chiffres définitifs.

<u>Le Rapport sur le prix et la qualité des services de l'eau et de l'assainissement 2014</u> n'a fait l'objet d'aucune remarque.

Renouvellement de la <u>Convention de gestion des contrats d'assurance statutaire</u> du personnel avec le Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Lot.

La séance est levée à 22h50mn.

Fait à Limogne en Quercy, le 02 novembre 2015 Le Maire, Josiane HOEB-PÉLISSIÉ,